

NOUVEAUTÉ AU CAMPUS DÈS LA RENTRÉE 2021

DU BTS ÉLECTROTECHNIQUE À L'ÉCOLE D'INGÉNIEUR

L'ENTRÉE EN ÉCOLE D'INGÉNIEUR DIRECTEMENT AVEC LE BTS ÉLECTROTECHNIQUE

L'enseignement supérieur du Campus Jeanne d'Arc, en partenariat avec l'école d'ingénieur **ECAM** (Ecole Catholique des Arts et Métiers) de Rennes, propose aux étudiants du BTS Electro- technique un **parcours d'excellence**.

Ce dispositif appelé "**BTS +**" permettra, au bout des 2 années de formation, une **intégration en 1ère année d'école d'ingénieur en Génie Industriel ou en Système Numérique 4.0**, en alternance à l'ECAM.

Les étudiants volontaires suivront 4 heures de renforcement hebdomadaires pendant 2 ans dans deux modules de formation : un module d'enseignant général et un module d'enseignement de spécialité.



Module 1 « ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL » : 80 heures en français, anglais et sciences numériques.

Module 2 « ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ » : 80 heures en mathématiques, physique et mécanique.

A l'issue de la 2nde année du BTS Electrotechnique, les étudiants, qui auront suivi avec succès cette préparation, pourront **intégrer l'école d'ingénieur sur la base d'un contrôle continu, sans passer de concours**, sous réserve de l'obtention d'un contrat d'apprentissage.

Campus

Site Dollfus ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR / CFA ■ 12, rue Auguste Dollfus – 76600 Le Havre

Site du Parc ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ■ 37, rue Général de Gaulle – 76310 Sainte-Adresse

Site Coty CENTRE DE FORMATION / CFC ■ 1, place Germaine Coty – 76620 Le Havre

CFA : SIRET 411 541 972 00013 • APE 8532 Z / **CFC** : SIRET 401 123 104 00010 • APE 8532 Z

Organisme enregistré sous le N° 23 76 0492176 auprès du Préfet de la Région Normandie